

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020

Etaient présents : MM. Nef, Agras, Carpentier, Cominotti, De Prada, Espiet, Grux, Knepper et Mmes Lapeyrère, Maurens et Pérès

Procurations : Mmes Kauffmann (M. Nef), Mascarenc (Mme Pérès) et Petit (Mme Maurens)

Excusé : M. Bourdieu

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 30/06/2020

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal si des observations sont à formuler concernant le compte-rendu de la réunion du 30 juin 2020 : sans objet ; approbation unanime.

2 –ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS ENATORIALES

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des sénateurs aura lieu le 27 septembre 2020 conformément au décret du ministère de l'intérieur en date du 29 juin 2020 et à la circulaire du ministre de l'intérieur en date du 30 juin 2020. Cette dernière précise que l'élection des délégués et des suppléants au sein des conseils municipaux doit avoir lieu le vendredi 10 juillet 2020.

Délégués élus par 14 voix chacun : AGRAS, CARPENTIER et NEF

Suppléants élus par 14 voix chacun : ESPEIT, KNEPPER et LAPEYRERE

3 – ADRESSAGE

Monsieur Pierre Agras propose à l'assemblée une carte de la commune indiquant les dénominations des voies communales dans le cadre de l'adressage. Un ajustement de ces dénominations est prévu avant validation définitive.

Ainsi délibéré le 10 juillet 2020